

EMBARGO AU JEUDI 28.04.2011 à 12H00

Le conseiller d'Etat Philippe Gnaegi accueille Mme Ursula Renold, directrice de l'OFFT

Jeudi 28 avril 2011, Mme Ursula Renold, directrice de l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT), a passé une journée en terre neuchâteloise. Elle était accompagnée à cette occasion de deux de ses directeurs adjoints, MM. Hugo Barmettler, responsable de la formation professionnelle et Blaise Roulet, responsable des HES. Cette délégation de la Confédération a été reçue par le conseiller d'Etat Philippe Gnaegi, chef du Département de l'éducation, de la culture et des sports (DECS), accompagné par M. Jacques-André Maire, conseiller stratégique au DECS. La délégation a tout d'abord visité le Centre d'apprentissage de l'Arc jurassien (CAAJ), avant d'être reçue à l'Institut des microtechnologies appliquées (IMA) de la Haute école Arc, situé dans les locaux de NEODE à La Chaux-de-Fonds, puis s'est rendue sur le chantier du nouveau bâtiment qu'occupera la HE-Arc, dès la rentrée de septembre 2011, sur le plateau de la gare de Neuchâtel.

Les principaux objectifs de cette journée de rencontre pour le DECS étaient de présenter aux responsables fédéraux les axes stratégiques fixés par le Conseil d'Etat en matière de promotion de la formation professionnelle duale et le plan d'actions qui est en voie de réalisation. Il s'agissait également de présenter la nouvelle structure organisationnelle de la Haute Ecole Arc, en particulier dans le domaine de l'ingénierie ainsi que les nouvelles localisations des lieux de cours et de recherche et de montrer que ces nouveautés visent à assurer le développement de l'école et son insertion dans le tissu industriel pour lequel des projets de haut niveau scientifique et technique sont menés en partenariat. L'importance de l'appui de la Confédération pour notre canton dans ses efforts visant à valoriser la professionnelle de base ainsi que les filières HES et le soutien au développement de l'économie régionale a également été soulignée.

Visite du CAAJ

La délégation a tout d'abord visité le Centre d'apprentissage de l'Arc jurassien (CAAJ) sous la conduite de M. Raymond Stauffer, président du CAAJ. Lors de cette visite ont été évoquées les grandes lignes de la stratégie qui vise à promouvoir la formation professionnelle duale dans notre canton où celle-ci est nettement moins prisée que les formations en école à plein temps. Le Conseil d'Etat s'est fixé pour objectif de rapprocher la situation de notre canton de celle des autres cantons suisses. Pour cela, il a élaboré, en étroite collaboration avec les milieux employeurs un plan d'actions ayant pour but à la fois de convaincre les responsables d'entreprises d'offrir plus de places d'apprentissages et d'inciter un plus grand nombre de jeunes à choisir la voie de la formation professionnelle duale, formation de qualité et qui offre de très bonnes perspectives d'emplois.

Le CAAJ est une structure créée par une dizaine d'employeurs du domaine technique, qui permet à près de 50 jeunes ayant signé un contrat d'apprentissage avec ces employeurs de bénéficier, durant les deux premières années de leur apprentissage, d'une formation de base dans des ateliers très proches de la réalité de l'entreprise dans laquelle ils poursuivent ensuite leur formation jusqu'au CFC. Ce projet, comme d'autres éléments du plan d'actions, bénéficient du soutien financier de la Confédération et la directrice de l'OFFT manifeste beaucoup d'intérêt pour ces efforts de promotion de la formation professionnelle duale.

Accueil au IMA

La délégation a ensuite été reçue à l'Institut des microtechnologies appliquées (IMA) de la Haute école Arc, situé dans les locaux de NEODE à La Chaux-de-Fonds. La directrice générale de l'école, Mme Brigitte Bachelard, et le directeur du domaine ingénierie, M. Guido Frosio, ont présenté la nouvelle organisation de la HE-Arc qui verra dès la rentrée de septembre 2011, les enseignements de base concentrés sur le site du Campus Arc, aux environs immédiats de la gare de Neuchâtel. De plus, les représentants de la direction de la HE-Arc ont eu l'occasion d'expliquer comment ont été regroupées les différentes filières du domaine ingénierie afin que les effectifs de celles-ci atteignent de façon durable la taille critique (75 étudiants au moins par filière) imposée par la Confédération. Ces regroupements ont également permis à la Confédération de rétablir son subventionnement qui avait été suspendu pour les filières dont les effectifs étaient sous-critiques.

La visite de l'IMA a permis de montrer à la délégation de l'administration fédérale le haut degré de technicité et la qualité scientifique des recherches menées dans les instituts de la HE-Arc. Les responsables ont aussi insisté sur l'importance que les instituts de la Haute école, où les étudiants réalisent leurs travaux de bachelor et d'éventuelles recherches subséquentes sous la conduite des professeurs, soient en prise directe avec les entreprises partenaires de ces divers projets. La direction de la HE-Arc et le conseiller d'Etat Philippe Gnaegi ont ainsi eu l'occasion de bien expliquer les choix de localisation, à savoir : les enseignements de base à Neuchâtel afin d'inciter un maximum de candidats à étudier au sein de la HE-Arc et les instituts de l'ingénierie au Locle, à La Chaux-de-Fonds, et à Saint-Imier, soit à proximité immédiate des entreprises avec lesquelles et pour lesquelles les projets de recherche et de développement sont menés. L'exemple de l'IMA, situé à NEODE afin d'offrir des équipements de pointe et des conditions optimales pour la création de nouvelles entreprises, est particulièrement significatif.

Visite du chantier du nouveau bâtiment de la HE-Arc

L'après-midi, la délégation a encore visité le chantier du nouveau bâtiment qu'occupera la HE-Arc, dès la rentrée de septembre 2011, sur le plateau de la gare de Neuchâtel. Cette visite a permis aux architectes responsables du projet de montrer les nombreux atouts de ce nouveau bâtiment. Nul doute que ces arguments pèseront de tout leur poids dans la décision définitive que doit prendre tout prochainement l'OFFT concernant le subventionnement de ce bâtiment et celui de travaux réalisés pour abriter les instituts de la HE-Arc.

A l'attention des médias

Un bref point presse est prévu de 10h30 à 11h00 jeudi 28 avril 2011 à NEODE à La Chaux-de-Fonds. Il sera possible de prendre des images dans les locaux de l'Institut des microtechnologies appliquées (IMA).

Pour de plus amples renseignements:

Philippe Gnaegi, conseiller d'Etat, chef du DECS, tél. 032 889 69 00;

**Jacques-André Maire, conseiller stratégique au DECS, tél. 032 889 69 00 ou
078 709 48 50.**

Neuchâtel, le 26 avril 2011